



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
CANTON DE SERRIS
VILLE DE CHESSY

Décision du maire n° 2024.180

Mise en ligne : 17/12/2024

OBJET **Contrat de location du logement situé 13 Place Jean de Bruhnoff à Chessy conclu avec Mme BALCON Marie-Thérèse.**

Le maire de la commune de Chessy,

Visas **Vu** le Code général des collectivités territoriales et ses textes d'application, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération en date du 28 mai 2020 aux termes de laquelle le Conseil municipal a délégué au Maire pour la durée de son mandat les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Considérant La demande de logement formulée par Mme BALCON Marie-Thérèse et la disponibilité du logement situé 13 Place Jean de Bruhnoff à Chessy ;

Décide **Article 1^{er}**
De louer à Mme BALCON Marie-Thérèse, dans le cadre d'un contrat de location le logement situé 13 Place Jean de Bruhnoff à Chessy, pour un montant de 621,00 euros TTC. Un titre de recettes sera envoyé à l'adresse du bien occupé.

Le présent bail est consenti pour une durée de 3 ans à compter du 2 décembre 2024.

Le contrat est tacitement reconductible par période de 3 ans.

Article 2
Les recettes afférentes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet sur le budget communal.

Pour extrait conforme, fait à Chessy le 2 décembre 2024

Notifié le

Le maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application « télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Le maire,
Olivier BOURJOT



Accusé de réception en préfecture
077-217701119-20241202-DEC_2024_180-CC
Date de télétransmission : 04/12/2024
Date de réception préfecture : 04/12/2024

Registre des décisions du maire · 2023

9.1 Autres domaines de compétences des communes



Déclaration de maire n° 1074180

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis
a déclaré avoir été élu le 17 mai 2024.

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis

Le maire de la commune de Lisieux, M. Jean-Louis